

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS****RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE COSLÉDAÀ-LUBE-BOAST DU  
1<sup>er</sup> AVRIL 2025**

Le premier avril deux mille vingt-cinq, à vingt heures trente le Conseil Municipal de la Commune de Coslédaà-Lube-Boast, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sur la convocation de Monsieur Pascal BOURGUINAT, Maire, affichée et publiée sur le site internet le 18 mars 2025 et transmise par voie électronique le 18 mars 2025, et sous la présidence de ce dernier.

**Présents** : Raphaël LAUBUCHOUA, Pascale LACOSTE, Julie DUBOURDIEU, François MILET, Joël OFFICIALDEGUY, Nicolas POUTOU

**Excusé(s)** : Valérie DA SILVA, Patrick JOUANNET

**Pouvoirs** : de Valérie DA SILVA à Joël OFFICIALDEGUY, de Patrick JOUANNET à Pascal BOURGUINAT

**Secrétaire de Séance** : Raphaël LAUBUCHOUA

**Délibération 2025-04 : Vote du Compte Financier Unique 2024 – Budget général**

Pour l'approbation du compte financier unique (CFU), le conseil municipal est placé sous la présidence de Pascale LACOSTE.

Le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune a souhaité s'inscrire dans la procédure d'expérimentation du CFU qui a vocation à remplacer les comptes administratif et de gestion.

Il explique que le CFU est un document issu d'une procédure dématérialisée qui permet une co-construction du document et la mise en place de contrôles automatisés.

Le Maire présente les résultats tels qu'ils ressortent du CFU et quitte la salle.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

**VOTE** le compte financier unique de l'exercice 2024 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement :**

Dépenses :	Prévu :	275 432.98
	Réalisé :	152 223.67
	Reste à réaliser :	111 523.82
Recettes :	Prévu :	275 432.98
	Réalisé :	227 174.38
	Reste à réaliser :	0.00

**Fonctionnement :**

Dépenses :	Prévu :	323 903.08
	Réalisé :	248 282.53
	Reste à réaliser :	0.00
Recettes :	Prévu :	323 903.08
	Réalisé :	336 733.62
	Reste à réaliser :	0.00

**Résultat de clôture de l'exercice :**

Investissement :	74 950.71
Fonctionnement :	88 451.09
Résultat global :	163 401.80

Membres en exercice : 9

Membres présents : 6

Votants : 7

Pour : 6

Contre : 1

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Coslédaa-Lube-Boast, le 3 avril 2025,

Le Maire,

Pascal BOURGUINAT

